

MAIRIE
DE
L'AIGLE

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 21

votants : 29

OBJET :

**COÉDITION DES
MÉMOIRES DE
ROMAIN DARCHY -
ENCAISSEMENT DES
PRODUITS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2019-26

L'an deux mil dix-neuf,
le : **Lundi 06 mai**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 avril 2019.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, Mme Véronique LOUWAGIE, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Abdellah LHESSANI qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Sabine GUIRADO qui a donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Nicolas CLOLUS qui a donné pouvoir à M. Gilles FONTAINE, M. Jean-Philippe THOMAS qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Baptiste GAGEZ qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, et M. Claude BELLUCO qui a donné pouvoir à M. Thierry PINOT.

Madame Nelly VIVIEN a été nommée Secrétaire de Séance.

L'ouvrage « Les récits de guerre 1914-1918 » de Romain Darchy est le fruit d'une coédition entre la Ville de L'AIGLE et les éditions Bernard Giovanangeli (domicilié 22 rue Carducci 75 019 PARIS).

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 15 MAI 2019

Publié

le : 15 MAI 2019

Le Maire,



Philippe
VAN-HOORNE

Aux termes du contrat qui lie les deux parties, la coédition donne lieu à un partage des charges et des produits à hauteur de 50 %. Il en résulte une somme restant aux éditeurs s'élevant à 3 213,00 € HT réparti entre chacun des deux parties de façon suivante :

- 1 606,50 € HT, soit 1 694,85 € TTC pour les éditions Bernard Giovanangeli ;
- 1 606,50 € HT, soit 1 694,85 € TTC pour la Ville de L'Aigle.

En conséquence, le partage du résultat donne lieu à un reversement des éditions Bernard Giovanangeli à la Ville de L'AIGLE à hauteur de 1 694,85 € TTC.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,*

- **AUTORISE Monsieur le Maire à encaisser tous les produits qui résultent de l'opération « Les Récits de guerre 1914-1918 ».**

Un titre de recettes sera émis au budget général à l'imputation 020 7588 service 104.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



[Handwritten signature]
Philippe VAN-HOORNE